

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la malpropreté et à la mise en œuvre des dispositifs.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis plus d'un an, et singulièrement à la suite de la réforme fiscale mise en œuvre, nous a-t-on dit, pour doter les services communaux afin de faire face au problème général de malpropreté vécu dans notre commune, il avait été, entre autres, promis l'enlèvement des déchets et le vidage des poubelles durant les week-ends. Si au début du printemps, quelques actions encourageantes ont été constatées, depuis quelques semaines, il semble que ces actions durant le week-end se soient enrayées. De nouveau le spectacle de ces dépôts autour de poubelles pleines à raz-bord sont visibles partout et même au cœur de notre centre historique sensé accueillir des visiteurs de l'extérieur. Comme ces lieux problématiques sont bien connus, il est également légitime de se poser la question du renforcement des sanctions également évoqué et promis de longue date.

Bref, où en sommes-nous avec les équipes de week-end ? Pourquoi devons-nous constater un nouveau relâchement depuis quelques semaines ?

Enfin, peut-on faire un bilan du volet « sanction » de la politique de propreté publique ? Pouvez-vous faire un bilan des actions ? Pouvez-vous finalement faire un bilan de l'usage des caméras dans ce volet des sanctions ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le Conseiller, j'en profite pour corriger vos propos que j'ai pu lire, rapportant que j'estimais que la situation s'était considérablement améliorée. Ce que j'ai dit, est que lors de la première vague, nous avons eu une diminution des dépôts et de l'utilisation de l'espace public durant quelques mois. Malheureusement, la crasse est vite revenue, alors que nous avons pourtant maintenu un service continu malgré les différents confinements.

Étant personnellement habitant du centre historique, je ne peux être d'accord avec votre insinuation que ce quartier est continuellement sale durant les week-ends. Pire, ce serait le cas partout dans notre commune, mais quelle image donnez-vous de notre commune et de nos agents communaux...

Bref, je ne sais pas très bien de quand date votre constat, ni des lieux exacts, mais je rappelle aussi à l'audience que notre centre historique est entretenu par « Bruxelles-Propreté », en étroite collaboration avec nos services bien sûr, mais sans être lié à nos équipes tardives et autres nouveaux engagements.

Cela dit, votre question se porte davantage sur les week-ends. Pour rappel, les 80 engagements annoncés et validés par ce Conseil ne concernent pas que les week-ends, mais plutôt des équipes tardives, qui fonctionneront sur un horaire du 15h à 21h, sur 2 shifts, permettant de fonctionner 7j/7. Nous aurons donc au total 4 horaires, journée semaine et week-end, et tardif semaine et week-end. Les premières équipes tardives ont commencé la semaine dernière.

Concernant le volet sanction, je n'estime pas le moment opportun pour faire un bilan comme vous le demandez, essentiellement car le contexte sanitaire des derniers mois ne donnerait

pas une image fidèle de la réalité. Cependant, les caméras fonctionnent bel et bien et les autres dispositifs de sanctions aussi. En ces 5 mois de 2021, nous avons déjà dépassé le nombre de sanctions réalisées sur toute l'année 2020. Et quelques nouvelles caméras devraient bientôt compléter notre dispositif actuel.

En moyenne 20 sanctions par semaine via nos caméras, et 25 par semaine pour nos autres dispositifs. Près de 50% sont issues des caméras, et 80% concernent des déchets ménagers déposés aux mauvais endroits, ou au mauvais moment.

Nous avons aussi déjà organisé 3 actions conjointes avec la police depuis le déconfinement, et continuerons à en faire.

En plus de cela, nous avons aussi des « SAC » réalisées par nos agents constatateurs, mais je vous propose de faire le point sur une durée plus longue pour rassembler et croiser toutes les données, par exemple sur une année complète, en espérant que 2021 ne connaisse plus de nouvelle vague de confinement.

G. VAN GOIDSENHOVEN aura l'occasion de revenir interroger le Collège à la fin de l'année pour effectuer un bilan plus complet. Par rapport au quartier du « Centre », il y a des exemples criants comme le dépôt systématique devant l'une des dernières boulangeries artisanales de la commune. Il pense que l'on a mal compris son propos, il avait pointé une amélioration momentanée au début du printemps mais il a ensuite du constater une reprise de la malpropreté dans plusieurs quartiers, ce qui est assez décevant car il y avait de l'espoir.